



Lycée Albert CAMUS
131 rue Pierre Joigneaux
92270 BOIS COLOMBES
☎ 01 42 42 69 79
📠 01 42 42 98 14

CERTIFICAT DE PRISE EN CHARGE

Entre le Lycée Albert CAMUS représenté par son chef d'établissement

Partie ci-après dénommée le prêteur, d'une part,

Et

L'élève (nom, prénom, classe)

Responsable légal (Mme/Mr)

Partie ci-après dénommée l'emprunteur, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Le prêteur s'engage à mettre à disposition de l'emprunteur le ou les matériel(s) suivant(s) :

.....
.....
.....

Article 2 : durée du prêt

L'ensemble est mis à disposition de l'emprunteur à compter du

Et jusqu'au

A cette date, l'emprunteur s'engage à restituer la totalité du (des) matériel(s).

Article 3 : Implantation – Objet du prêt

Le lieu où le matériel sera utilisé est le suivant :

.....

L'objet du prêt dans le cadre pédagogique est :

.....

Article 4 : Assurance

Il appartient à l'emprunteur de vérifier que son contrat d'assurance couvre le matériel faisant l'objet du présent certificat.

Dans le cas contraire, l'emprunteur s'engage à contracter une assurance complémentaire pour ce matériel.

Article 5 : Etat du matériel

L'emprunteur s'engage à restituer le matériel.

La restitution du bien doit se faire dans l'état où il a été au moment du début du prêt.

En cas de détérioration au cours de la période de prêt, l'emprunteur s'engage à payer 50% des frais de réparations engagés par l'établissement.

Le matériel emprunté doit faire l'objet d'un essai au moment où l'emprunteur en prend livraison et au moment où il le rapporte.

Article 6 : Conditions particulières

Le prêteur se réserve le droit de résilier sans préavis le présent certificat pour le cas où le(s) matériel(s) visé(s) à l'article 1^{er} viendrait à lui faire défaut.

Dans ce cas, l'emprunteur doit rapporter sans délai les biens concernés.

Fait à Bois Colombes, le

Pour le prêteur

Le chef d'établissement

Signature

Pour l'emprunteur

Responsable légal

Elève

Signature
Précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Signature
Précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Visa de l'agent comptable responsable du matériel